



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2023

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 11 mars 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	7	1	8

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédérique MATIGNON, Sophie DEROUET, Emmanuelle MORICE

Absent(s) excusé(s) : Christian GARNIER, Patricia DOUILLET, Frédéric ATTHAR

Secrétaire de séance : Alexandra FONTAINE

2023-10 – AFFECTATION DES RESULTATS

Madame le Maire invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur l'affectation à donner aux résultats 2022 pour l'élaboration du budget « commune » 2023.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante décide d'affecter comme suit les résultats :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		VUE D'ENSEMBLE	
	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)	Dépenses (ou déficit)	Recettes (ou excédent)
résultats reportés		233 898,84	56 973,58		56 973,58	233 898,84
opérations de l'exercice	293 932,59	349 888,57	62 332,32	275 926,10	356 264,91	625 814,67
totaux	282 614,98	583 787,41	5 358,74	275 926,10	299 291,33	859 713,51
résultats de l'exercice		55 955,98		213 593,78		269 549,76
résultats de clôture		289 854,82		156 620,20		446 475,02
restes à réaliser (2022)			44 941,51	17 939,50		
totaux cumulés		289 854,82		156 620,20		446 475,02

289 854,82 (Fonctionnement – excédent 002)

156 620.20 (Investissement – excédent 001)

1068 (Résultat de fonctionnement – déficit d'investissement) = 0

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 24 mars 2023

Le Maire,
Diane ROULAND

